

E FOOT 38

Procès Verbal N° 446



SAISON 2019-2020

*Journal officiel
du District de l'Isère de Football*



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF 3

COMMISSION D'APPEL 5

COMMISSION FEMININES 6

COMMISSION DES REGLEMENTS 7

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES..... 8

COMMISSION TECHNIQUE 10

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.ff.fr



ETHIQUE
SECRETARIAT
TRESORIER
APPEL
ARBITRES
DISCIPLINE
TERRAINS
FEMININES
ENTREPRISES-FUTSAL
REGLEMENTS
SPORTIVE
STATUT DE L'ARBITRAGE
TECHNIQUE

04 76 26 87 70
04 76 26 82 90
04 76 26 82 92
04 76 26 87 72
04 76 26 82 94
04 76 26 82 97
04 76 26 82 95
04 76 26 87 73
04 76 26 87 74
04 76 26 82 96
04 76 26 87 71
04 76 26 87 75
04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque
pour vous



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Célébrer. Récompenser. Communiquer

CAEC
CHAUD/FROID/TOUTES ENERGIES
04 76 72 33 88
caec-chauffage-climatisation.com



bonne impression
La confiance, ça se mérite. **SAMSUNG**
BUSINESS



Banque Alimentaire
de l'Isère



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 16 JUILLET 2019

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

au club de l'US SASSENAGE et à la famille de M. PALOMBA Alain suite à son décès.

Planning des Réunions début de saison

Pour prendre connaissance du planning des réunions de début de saison rendez-vous sur notre site (<https://isere.fff.fr/simple/planning-des-reunions-debut-de-saison/>).

Concernant les équipes 1 de la D5 : A défaut de réunions pour ce niveau les clubs peuvent s'intégrer à leur convenance sur les réunions proposées, merci de nous préciser votre choix par retour de mail.

Fiche cotisation et frais d'arbitrage 2019-2020

Veuillez prendre note que la fiche de cotisation et frais d'arbitrage pour la nouvelle saison 2019-2020 a été envoyée par mail à tous les clubs.

Cette fiche doit nous parvenir complétée avant le 23 Aout 2019.

ATTENTION : Cette année une nouvelle fiche a été créée pour les clubs ayant uniquement des équipes Futsal, Vétérans, Foot Animation, Foot Entreprise et Foot A8 en semaine.

TRESORERIE DISTRICT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT AU 17 JUIN 2019 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-4 – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club au relevé du mois de mai n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 17 Juin 2019.

848046 O. RIVOIS FUTSAL (sous réserve d'encaissement)
520296 US ABBAYE (sous réserve d'encaissement)



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

REGLEMENTS : LA COTE ST ANDRE – VERSOUD – NOYAREY – LCA FOOT38 – IZEAUX.

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 16/07/2019

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire), J. LOUIS,

Excusés : Y. DUTCKOWSKI, R. NODAM, H. COBAN, V. SCARPA, G. BISERTA, J. M. KODJADJANIAN.

ERRATUM : DOSSIER N°44 : Appel du club du FC 2A en date du 31/05/2019 contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 28/05/2019.

Considérant ce qui suit :

- Mr. BOENIGEN Dominique, représentant le président du club du FC 2A : Ce qui nous tracasse, c'est le libellé de la commission de discipline des règlements « dossiers ouverts pour fraude » le club passe pour des voyous alors que c'est uniquement une erreur de notre dirigeant de l'équipe réserve, l'équipe ne n'ayant rien à se reprocher dans sa composition ni sur la FMI.

APPEL REGLEMENTAIRE NOTIFICATION DE DECISION

DOSSIER N°48 : Appel du club de **L'AC SEYSSINET PARISET** en date du **26/06/2019** contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 25/06/2019.

Dossier transmis par la commission éthique et prévention : Récidive club.

Sur la sanction suivante: Rétrogradation en division inférieure à celle à laquelle la position de l'équipe Séniors 3 au classement final du championnat D3 Poule C lui donnera le droit de participer en 2019/2020.

La Commission Départementale d'Appel s'est réunie le lundi 01 Juillet 2019 au siège du district de l'Isère, dans la composition suivante :

Président de séance : M. VACHETTA

Présents : A. SECCO (Secrétaire), G. BISERTA, R. NODAM, J. LOUIS, V. SCARPA, J-M. KODJADJANIAN.

En présence de :

- ♣ Mr. GUIMET Olivier, président du club **SEYSSINET PARISET**.
- ♣ Mr. MICHELIN Franck, responsable technique du club de **SEYSSINET PARISET**.
- ♣ Mr. MONTMAYEUR Marc représentant de la commission éthique, responsable du Bonus-Malus.

L'appelant ayant pris la parole et ayant clos l'audition, les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

Après rappel des faits et de la procédure :

Considérant que le club de SEYSSINET PARISET a été pénalisé par la commission des règlements: Rétrogradation en division inférieure à celle à laquelle la position de l'équipe Séniors 3 au classement final du championnat D3 Poule C lui donnera le droit de participer en 2019/2020.

• Considérant ce qui suit :

- Mr. GUIMET Olivier, président du club SEYSSINET PARISET : Le club comprend la décision de la commission des règlements mais demande une dérogation pour le club qui vient d'effectuer une année de transition importante.

En effet le bureau a été entièrement renouvelé, nous n'étions pas au fait de toutes les procédures en cours, nous avons bien vu les récidives, nous étions convaincus que le nécessaire avait été fait par l'ancien bureau.

Je vous remercie de bien vouloir analyser notre situation et prendre la décision juste qu'il convient.

- Mr. MICHELIN Franck, responsable technique du club de SEYSSINET PARISET : je confirme les propos de mon président, l'année a été compliquée car le bureau a été renouvelé, de plus la personne responsable au club du



pavé formation n'a pas fait son boulot alors que nous pensions que tout était ok.

- Mr. MONTMAYEUR Marc représentant de la commission éthique, responsable du Bonus-Malus : Le club de SEYSSINET comme tous les clubs concernés par la « récidence club » a reçu un mail du district qui l'informait des dates du début de la récidence ainsi que la date où le club doit avoir effectué les formations des dirigeants ou éducateurs.

Le club de SEYSSINET a envoyé un dirigeant qui a effectué toute la formation et la validation alors qu'il fallait former deux personnes.

De ce fait ce club est en infraction à la récidence club.

En ce qui concerne une dérogation.

La commission rappelle qu'il résulte de la jurisprudence administrative, mais également du simple bon sens, que le District a l'obligation de respecter les dispositions réglementaires qu'il a édictées.

Il n'est possible d'accorder une dérogation à des dispositions réglementaires que si la possibilité d'y déroger est expressément prévue par le Règlement, ce qui n'est pas le cas en la circonstance, et accorder une dérogation, dans des conditions qui seraient donc irrégulières, exposerait l'organisme mais également le club bénéficiaire, à des recours de la part de clubs tiers justifiant d'un intérêt à agir, ce qui mettrait en péril le déroulement normal des compétitions.

La commission d'appel du district de l'Isère ne peut faire qu'une stricte application des règlements

La commission départementale d'appel :

- **Confirme la décision de la commission départementale des règlements prise lors de sa réunion du 25/06/2019.**
- **Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club de L'AC SEYSSINET PARISSET.**

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 7 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 16 JUILLET 2019

Président : Jacques Issartel

Excusé : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

COURRIERS : LAURAFoot, SERVICE JURIDIQUE LA U R A, LAUZES, BALMES NORD ISERE, L C A FOOT, IZEAUX

RAPPEL : Toute demande faite par un autre moyen que la boite mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boite mail de la commission féminine **et non la sportive**

SENIORS A 11 LIGUE

L'assemblée générale de la LA U R A FOOT a rejeté à une très large majorité (84 %) la réforme du championnat R 2 qui prônait sa suppression. Statu quo pour la saison 2019 / 2020 avec 4 poules de 7

D 1

Courrier : EG2F

Demande à réintégrer la D 1

Le Président J. Issartel
06 34 87 23 55

COMMISSION DES REGLEMENTS

TEL 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 16 JUILLET 2019

Présent : M. BOULORD,

Absents excusés : Mme BLANC, MM. PINEAU, BONO, ROBIN, REPELLIN, HUGOT, GALLIN

PRÉCISION REGLEMENTAIRE:

Un licencié U17 désirant jouer en catégorie U20 doit posséder un double surclassement.

COURRIERS

F.C. BILIEU : il ne peut y avoir de dérogation à l'art.21-2-2-b des R.G. du District Isère Football :

« Les clubs accédant à cette division peuvent être autorisés, sur demande auprès du District, à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un éducateur diplômé, mais de l'éducateur qui a fait monter l'équipe. Cette dérogation n'est valable qu'une saison »

Dans votre cas, ce n'est pas l'éducateur qui a fait monter l'équipe.

F.C. LA COTE ST ANDRE : Votre éducateur D1 ne peut vous représenter eu égard à l'art. 21-2-1-c des R.G. du District Isère Football avant la validation de son CFF3.

UNIFOOT : un joueur U18 peut jouer en sénior.

NOYAREY : dérogation accordée. Votre éducateur est bien celui qui a fait monter l'équipe.

TRESORERIE DISTRICT

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT AU 17 JUIN 2019
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-4 – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club au relevé du mois de mai n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 17 Juin 2019.

848046 O. RIVOIS FUTSAL (sous réserve d'encaissement)

520296 US ABBAYE (sous réserve d'encaissement)

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77



COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

REUNION DU 16 JUILLET 2019

Présents : L. Mazzoleni/ G.Bouat/ D. Marchal /B.Buosi /C. Maugiron/

Excusé(s) : A. Brault/ D. Guillard/ A. Remli / F. Agaci

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U15 A 11

D1 : Poule B : Supprimer VAREZE refusant la montée qui est remplacé par le RACHAIS

D2 : Poule A : Supprimer RACHAIS et incorporer GPT FURE ISERE

Poule B : Supprimer GPT FURE ISERE et incorporer VAREZE

Merci aux clubs de Rachais et Varèze de valider rapidement leur pré-engagement

D3 : Date limite des inscriptions le lundi 9 septembre 2019

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

U18

Composition des niveaux pour la saison 2019/2020

Descente de ligue : La Cote st André

Montée en ligue : Bourgoin 2

Maintien en D1 : VerSau, Rachais, Isle D'Abeau, La Murette, Echirolles 2, Vallée du Guiers, Eybens2, Vallée de la Gresse, Crolles, Nivolos

Accessions en D1 : Seyssins 1, USVO, St Martin d'Hères, FC2A, 2 Rochers, MOS 3R, Reventin, St Maurice Exil, Seyssinet,

Descente de D1 en D2 : Creys Morestel

Maintiens en D2 : La Murette 2, Crossey, Echirolles 3, ECBF, Voiron Moirans, Formafoot Bièvre Valloire, Sud Isere, Cote st André 2, Tour st Clair, St André le Gaz, LCA Foot 38

Montées de D3 en D2 : Gières, Manival 2, Goncelin, Isle d'Abeau 2, Vinay, Balmes Nord Isere, Domarin, Seyssins 2, Eybens 3, Estrablin, Chirens, St Martin d'Uriage

Composition des Poules de D1

Poule A : Eybens 2, Vallée de la Gresse, Crolles, VerSau, Nivolos, USVO, St Martin d'Hères, FC2A, 2 Rochers, Rachais

Poule B : Isle d'Abeau, Echirolles 2, Vallée du Guiers, La Cote St André, La Murette, MOS 3R, Reventin, St Maurice Exil, Seyssinet, Seyssins

D2 : Poules de Brassage 1er Phase

D2 Poule A : Echirolles 3, Sud Isere, Gières, Manival 2, Goncelin, St Martin d'Uriage

D2 Poule B : La Murette 2, Chirens, Voiron Moirans, Vinay, Seyssins 2, Eybens 3

D2 poule C : ECBF, La Cote st André 2, LCA Foot 38, Formafoot Bievre Valloire, Domarin, Crossey,

D2 Poule D : Tour st Clair, St André le Gaz, Creys Morestel, Isle d'Abeau 2, Balme Nord Isere, Estrablin

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

U20
Report de la date de validation des pré-engagements de la D1 au 26 Aout 2019

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

SENIORS
Coupes Seniors :

Suite aux modifications votées à l'AG de novembre 2018 nous vous rappelons les modalités d'inscription :

Coupe Isere F.Marchiol : inscription obligatoire de l'équipe sénior évoluant au plus haut niveau dans les championnats de District.

Challenge de l'Isère Gros Balthazard : inscription facultative des autres équipes séniors évoluant en District dans la limite de trois par clubs.

A noter qu'une élimination est définitive, plus de repêchage.

A	B	C	D	E
Claix	Seyssinet 3	Chatte	St André Gaz 2	Domarin 2
UOP 2	2 Rochers 2	St Antoine	Velanne	MOS 3R 4
Voreppe 2	Vallée Gresse 4	ASCOL	Dolomieu 2	UNIFOOT 2
St Georges Commiers	St Marcellin 3	LCA Foot	Virieu/Valondras 2	Isle d'Abeau 2
St Martin d'Uriage	Turcs de Grenoble	Vinay	La Batie Divisin	St Maurice Exil 2
ND Message	Noyarey 2	St Hilaire de la Cote	Cassolard Passageois	Vallée d'Hien 2
Grésivaudan 2	Beaucroissant	VerSau 3	Batie Montgascon	Artas Charantonay 2
USVO	La Sure 2	Bilieu 2	Lauzes 2	Nord Dauphiné 3
Tunisien SMH 2	Miribel 2	Liers 2	Les Avenières 2	Eyzin St Sorlin
Crolles 2	Moirans	Beaurepaire	Vallée Bleue	Reventin 3
Bourg d'Oisans	Voiron Moirans 2	Formafoot BV 2	Le Bouchage	Nivolas 2
St Paul de Varcès 2	Pierre Chatel	Thodore	Bourbre	Ruy 2

Montées de D5 en D4, corrections de la parution au PV de la semaine dernière :

Les clubs de Bizannes et Sérezin de la Tour ne peuvent accéder à la D4 car ils sont en infraction avec le statut de l'arbitrage.

Vinay et Le Bouchage accèdent à la D4 et doivent valider leur inscription sur Footclubs.

 Le Co- Président
L. Mazzoleni


COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 16 JUILLET 2019

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

INFO les sessions de formation

CFF1 aout, CFF3 octobre, Module U9 et U11 Octobre et Module U7 Novembre sont ouvertes, pensez à vous inscrire dès à présent

Planning des Formations d'Educateurs / Educatrices 2019 - 2020

Mois	Formation	Dates	Lieu
AOUT/SEPTEMBRE	CFF1 (discontinu)	29 - 30 Aout 2019 5 - 6 Septembre 2019	Cour et Buis
OCTOBRE	CFF3 (discontinu)	7 - 8 et 14 - 15 Octobre 2019	
	MODULE U9	21 - 22 Octobre 2019	
	MODULE U11	23 - 24 Octobre 2019	
NOVEMBRE	Certification CFF3 (18-19)	07-nov-19	CHATTE
	MODULE U7	09-nov-19	
	Certification CFF4 (18-19)	15-nov-19	
	CFF4 (projet associatif)	28 - 29 Novembre 2019	
DÉCEMBRE	CFF2 (discontinu)	2-3 et 5-6 Décembre 2019	
	Certification CFF1	04-déc-19	
	Certification CFF1	11 Décembre 2019	
JANVIER	CFF4 (sportif/ éducatif)	23 - 24 Janvier 2020	
FÉVRIER	certification CFF3	19-févr-20	
	CFF1	24-25-26-27 Février 2020	
MARS	MODULE U9	19 - 20 Mars 2020	
	MODULE U11	26 - 27 Mars 2020	
AVRIL	Certification CFF2	8 Avril 2020	
	CFF2	13-14 et 16-17 Avril 2020	
	MODULE U9 Mineurs	20 - 21 Avril 2020	
MAI	Certification CFF1	27 Mai 2020	
JUIN	Certification CFF1	10 Juin 2020	
	Certification CFF2	24 Juin 2020	

Renseignements Techniques : Thomas BARTOLINI - CTD

Renseignements Administratifs : District de l'Isère de Football - Pôle Formations

FORMATIONS NOUVEAUTES 2019-2020

Inscription aux certifications

2018-2019	2019-2020
<p>1^{ère} inscription : automatique par le District suite à la formation initiale</p>	<p>1^{ère} Inscription : en ligne sur notre site (rubrique formations) par le club ou le stagiaire suite à la formation initiale</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification</p> <p>Maximum : 3 éducateurs par club</p> <p>Retour rapport stage : J-10</p>
<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : demande de réinscription par mail au District</p>	<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : Inscription en ligne sur notre site (rubrique formations) par le club ou le stagiaire</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification</p> <p>Maximum : 3 éducateurs par club</p> <p>Retour rapport stage : J-10</p>

